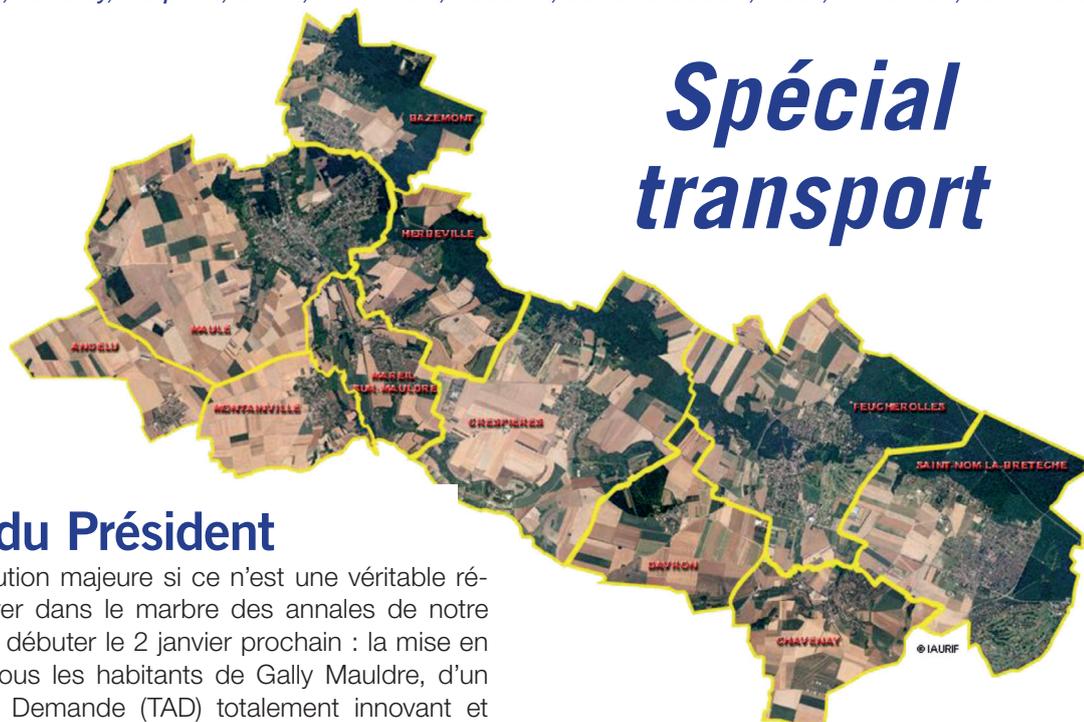


# LA LETTRE DE GALLY MAULDRE

*Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville, Saint-Nom-la-Bretèche*



## Spécial transport

### Le mot du Président

C'est une évolution majeure si ce n'est une véritable révolution à graver dans le marbre des annales de notre territoire qui va débiter le 2 janvier prochain : la mise en service, pour tous les habitants de Gally Mauldre, d'un Transport à la Demande (TAD) totalement innovant et dont nous sommes la première Intercommunalité rurale de toute l'Île de France à bénéficier. Nous sommes donc les pilotes franciliens de FLEXIGO, nouveau concept de mobilité.

Ces pages vous feront découvrir ce nouveau service de transport collectif qui va changer nos vies.

C'est une nouvelle mobilité pour tous : actifs rejoignant les gares en voiture, jeunes, seniors ou habitants sans véhicules, bref tous ceux que la ruralité de notre beau territoire isolait seront enfin maîtres de leur mobilité ; c'est une vraie liberté nouvelle qui nous est offerte. C'est un progrès à la fois économique et écologique mais qui avant tout crée du lien social.

C'est un TAD innovant en ce sens qu'il allie flexibilité et souplesse. C'est du sur mesure, en heure pleine pour les trajets domicile-gare-travail, comme en heure creuse pour les déplacements personnels locaux quels qu'ils soient.

Ce sont des bus adaptés qui passent partout à l'heure de votre choix et vous mènent, dans tous les cas de figure, en moins de 20 minutes à votre destination. Et le tout gratuitement pour ceux qui ont un pass Navigo, Imagine'R ou Améthyste, ou pour un ticket « t+ ».

C'est tout simplement un progrès immense pour nous tous qui permettra de se déplacer librement pour les uns ou d'éviter d'utiliser leur véhicule pour les autres. De plus cela favorisera notre développement économique « à la campagne » ainsi que l'emploi local en permettant aus-

si aux autres Franciliens de rejoindre, via les gares ferroviaires, Gally Mauldre en tout point quel que soit leur lieu de travail.

Il vous suffira à tout moment de cliquer sur votre smartphone (grâce à une Application), ou sur votre PC via un site, ou d'appeler par téléphone pour bénéficier sur simple réservation de ce service entre 6h et 21h même le samedi entre 10h et 21h.

Soyez attentifs aux dates et lieux des 7 réunions d'information qui vous sont proposées sur tout le territoire dès le 15 novembre. Avec le transporteur Transdev, le syndicat Île de France Mobilités (nouveau STIF) et la Région Île de France (que je remercie au passage chaleureusement), nous aurons le plaisir de tout vous dire et de répondre à vos questions en direct.

Ce sera en effet un bonheur pour nous, vos élus, de vous annoncer après trois ans de travail ce précieux changement, ce nouveau service public intercommunal pour chacune et chacun de vous.

Bien à vous tous.

**Laurent RICHARD**

Président

Maire de Maule

Conseiller départemental  
des Yvelines

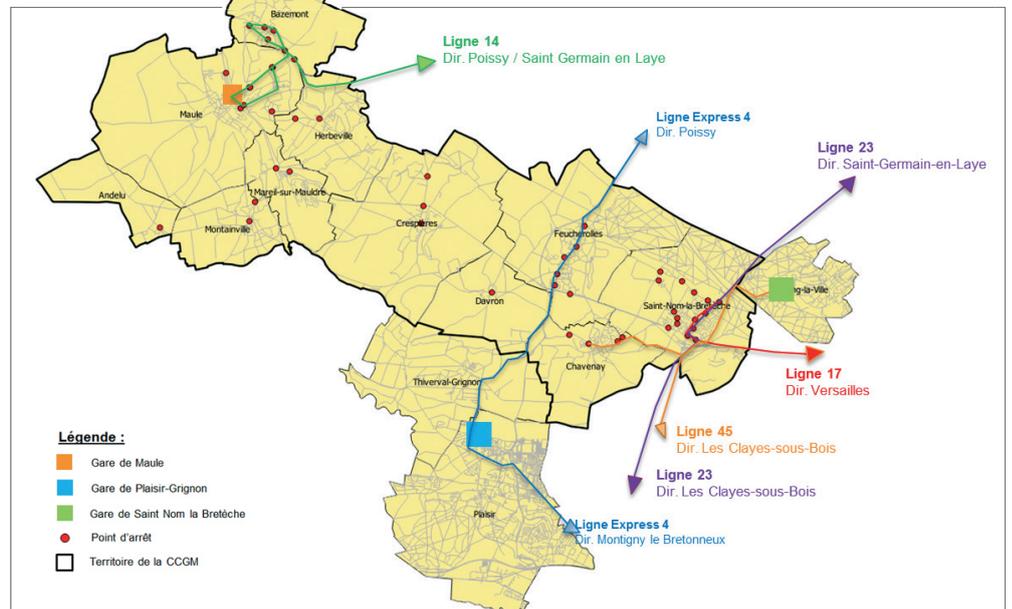


## RÉSEAU DE TRANSPORTS ACTUEL

Les onze communes de Gally Mauldre constituent une petite intercommunalité qui dépend de 3 bassins de transport différents : Grand-Paris Seine & Oise au Nord, Saint-Quentin-en-Yvelines au Sud et Versailles-Grand Parc à l'Est. Chacun de ces bassins de transport est exploité par un ou des opérateurs de transport. L'entité publique organisatrice des transports en Ile-de-France est Ile-de-France Mobilités (ex STIF, Syndicat des Transports d'Ile-de-France).

### Il existe différentes catégories de lignes sur notre territoire :

- ➔ les lignes régulières financées à 100% par Ile-de-France Mobilités (Express 4 de Poissy RER à St-Quentin-en-Yvelines RER via Feucherolles, ligne 23 de Villepreux-les Clayes Gare à St-Germain-en-Laye RER, ligne 17 de Versailles Rive Droite à St-Nom-la-Bretèche Centre, ligne 14 Maule à St-Germain-en-Laye),
- ➔ les lignes régulières à vocation scolaire financées à 100 % par Ile-



- de-France Mobilités (lignes 17 S, 18, 41, 170, 171, 172, 511, 512),
- ➔ les circuits scolaires (pour le collège de Maule : gérés par le syndicat mixte de Maule le SIVOM),
- ➔ les lignes en partie financées par la CCGM (lignes 42, 43 et 44 qui desservent la gare de St-Nom-la-Bretèche pour les communes de St-Nom-la-Bretèche, Chavenay ainsi

- que pour Feucherolles ; et la ligne 45 qui relie la gare de St-Nom-la-Bretèche à celle de Villepreux-les-Clayes).
- ➔ le TAD (Transport A la Demande) financé en totalité par la CCGM uniquement sur St-Nom-la-Bretèche en semaine et étendu le samedi sur les communes de Chavenay, Crespières et Feucherolles.

### NOTRE TERRITOIRE BÉNÉFICIE AUSSI DE :

- ➔ **2 gares situées sur la même ligne** permettant de relier Paris-Montparnasse via Versailles Chantiers, toutes deux sur la partie Ouest du territoire à Maule et Mareil-sur-Mauldre.
- ➔ **1 gare à Saint-Nom-la-Bretèche** qui est située à la périphérie Est, sur la commune de l'Etang-la-Ville et qui permet d'une part de se rendre au lycée de Marly-le-Roi, à La Défense puis à Paris Saint-Lazare et d'autre part à Saint-Germain-en-Laye et Noisy-le-Roi.

Prochainement, quand le tramway 13 d'Ile-de-France sera mis en service, la desserte rapide vers la gare RER de Saint-Germain-en-Laye sera possible.

Lors du sondage réalisé en 2014, la gare de Plaisir-Grignon a été identifiée comme une gare très intéressante en raison d'un train toutes les heures en heures creuses et toutes les 1/2 heures en heures de pointe, permettant de se rendre en 25 mn à Paris-Montparnasse via Versailles Chantiers. De plus, la connexion avec le réseau de Saint-Quentin-en-Yvelines présente également un intérêt notoire pour les étudiants de son pôle universitaire.

Forts de cette analyse et des réponses obtenues au sondage,

les élus de la Commission intercommunale « Transports » se sont donné pour objectif d'obtenir un réseau de transport public couvrant et complétant l'ensemble du territoire afin de répondre :

- ➔ aux besoins des actifs et des étudiants qui se rendent vers des pôles intermodaux\* tels que les gares,
  - ➔ de se rendre sur 2 gares à partir de n'importe quelle commune, en étant compétitif en temps de transport par rapport à la voiture,
  - ➔ aux besoins plus diffus des personnes non motorisées tels que les jeunes et certaines personnes âgées,
  - ➔ à la nécessité de développement économique du territoire en facilitant l'accès aux entreprises locales.
- Une mission d'élaboration d'un nouveau schéma de transport à l'échelle du territoire a été confiée en 2015 au cabinet ITER, spécialisé en mobilité. Un schéma novateur a été défendu auprès des instances organisatrices des transports en Ile-de-France en 2016. Ce projet a trouvé écho dans le cadre de la nouvelle politique de transports de la Région, définie à l'issue des dernières élections régionales en 2015.

\*Utilisation de différents modes de transport

# CE QUI VA CHANGER

## CRÉATION DU 1<sup>er</sup> RÉSEAU DE TRANSPORT À LA DEMANDE LABELLISÉ «ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS» EN ÎLE DE FRANCE

Extrait du communiqué de presse du 03 octobre 2017-10-17

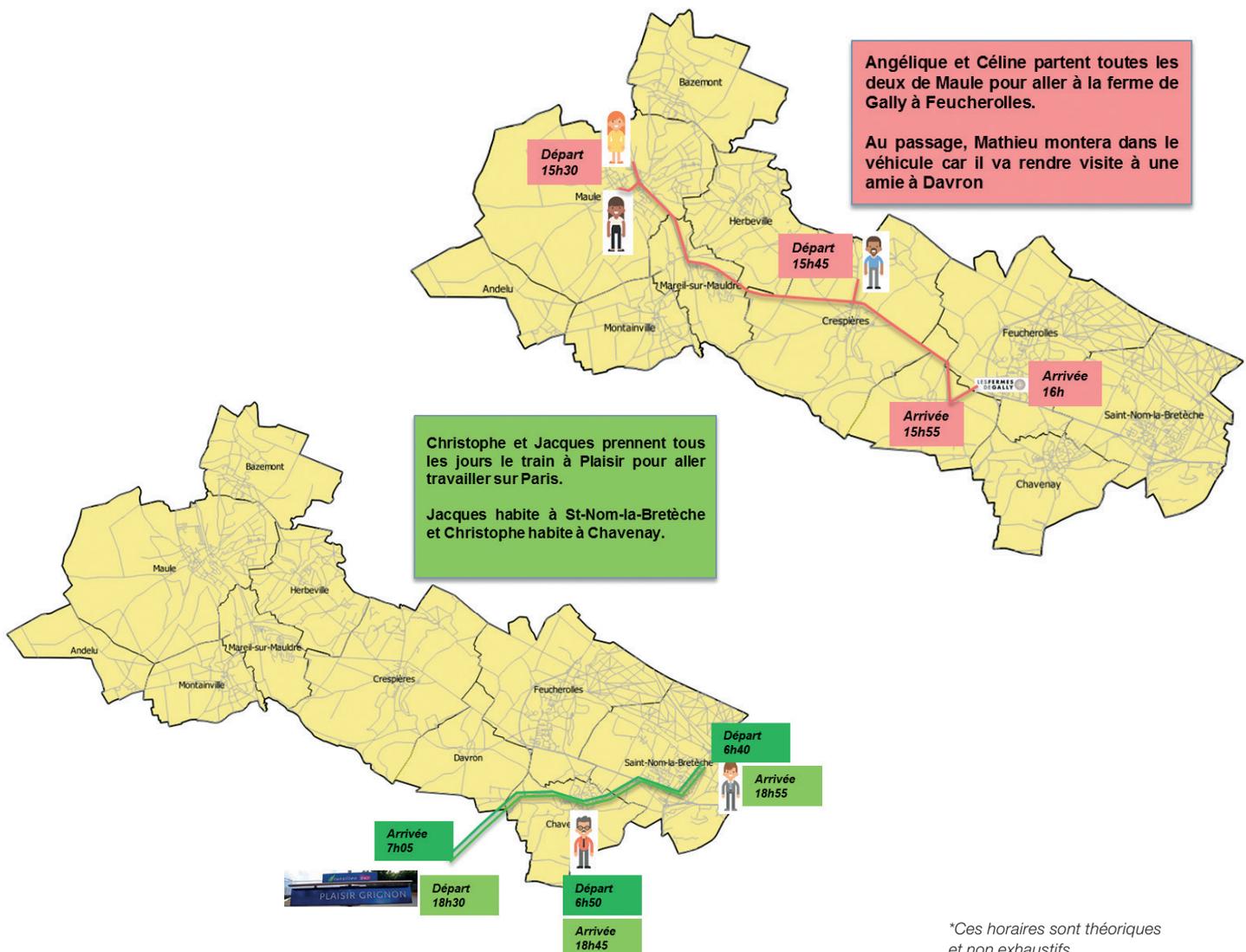
Le transport à la demande est un service de transport public qui ne fonctionne que lorsqu'une réservation a été enregistrée. Il s'agit d'un système souple, dont la forme peut être adaptée à chaque territoire. Ce système est particulièrement pertinent lorsque la configuration géographique et la faible densité d'emplois sur le territoire rendrait la création de lignes régulières trop coûteuses et trop rigides au regard de la

demande. Ile-de-France Mobilités a décidé de réunir les systèmes existants et de développer de nouvelles offres avec des critères de qualité de services standardisés à l'échelle de la Région.

**En Janvier 2018, le projet sur la Plaine de Versailles sera la première mise en œuvre d'un TAD labellisé Ile-de-France Mobilités,** initié et porté par Ile-de-France Mobilités en lien avec la Communauté

de Communes Gally Mauldre.

Ce projet marque une rupture avec les schémas traditionnels de TAD (Transport A la Demande) mis en œuvre jusqu'alors en raison, d'une part, de l'articulation entre les lignes régulières existantes et le TAD et, d'autre part, par l'intégration de nouvelles solutions digitales de réservation et d'organisation du service. Un suivi fin de ce projet est programmé.



\*Ces horaires sont théoriques et non exhaustifs

## CONCRÈTEMENT SUR NOTRE TERRITOIRE : DÉPLOIEMENT DE FLEXIGO DÈS LE 2 JANVIER 2018

**FLEXIGO** est un service de transport public à la demande **sur réservation** qui permettra dès le 2 janvier 2018 à tous les habitants de nos onze communes de se rendre, à partir d'un arrêt de bus de leur commune, soit vers une gare (Maule, Mareil-sur-Mauldre, Saint-Nom-la-Bretèche, Plaisir) soit à un autre arrêt de bus sur le territoire. Notre opérateur est Transdev.

Aux heures de pointe, 6h30/9h00 et 17h00/21h00, la priorité sera donnée aux actifs et aux étudiants se rendant vers une gare : ils pourront, s'ils habitent les villages de Maule, Mareil-sur-Mauldre, Baze-

mont, Montainville, Andelu, Herbeville, rejoindre la gare de Mareil-sur-Mauldre ou de Maule et s'ils habitent les villages de Crespières, Davron, Feucherolles, Chavenay, Saint-Nom-la-Bretèche rejoindre soit la gare de Saint-Nom-la-Bretèche soit la gare de Plaisir-Grignon. **Les correspondances seront assurées pour une liste de trains prédéterminée circulant toutes les ½ heures entre 7h et 9h (cinq trains) au départ de ces gares et entre 17h et 20h30 (huit trains) dans le sens retour.**

Vous n'aurez plus besoin de prendre votre véhicule, de chercher désespérément une place aux parkings satu-

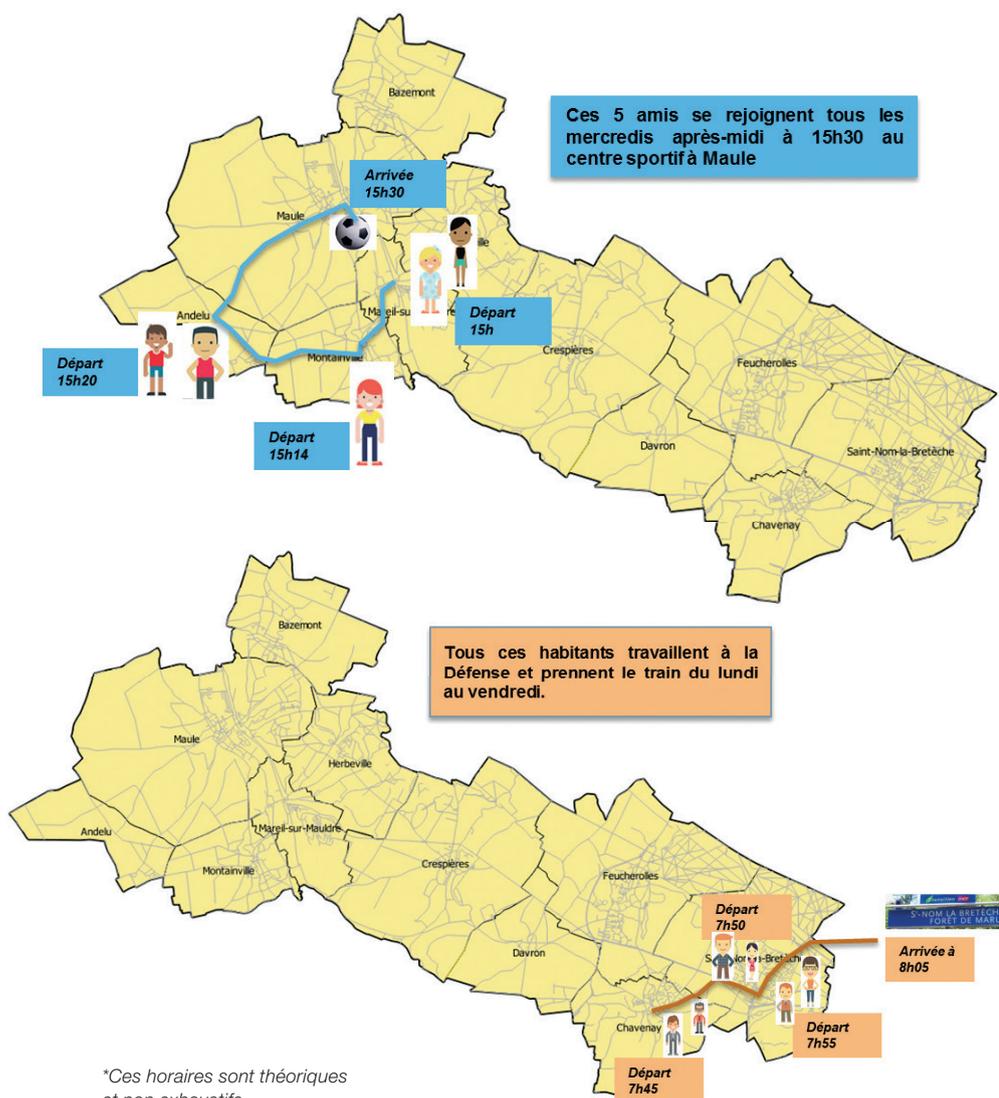
rés de ces gares, de courir jusqu'au quai... Le bus vous déposera au plus près. Nul doute que vous apprécierez de voyager plus sereinement. Vous y gagnerez également sur le plan financier et contribuerez à une meilleure qualité de l'air sur notre beau territoire.

**En semaine entre 10h et 16h et le samedi entre 10h et 21h, il sera possible de se déplacer vers n'importe quel arrêt situé sur une autre commune ainsi que vers les quatre gares.** Toutes les personnes non motorisées et notamment les jeunes gagneront une réelle autonomie : ils pourront se rendre visite, aller à leurs activités sportives et culturelles sans dépendre de leurs parents. De Crespières par exemple, on pourra aller au gymnase de Maule ou au Tennis de Feucherolles ou encore à la gare de Saint-Nom-la-Bretèche. Les seniors se déplaceront plus facilement dans l'intercommunalité pour faire leur marché et profiter des commerces locaux ou se faire déposer à la gare de Plaisir Grignon pour se rendre à Versailles ou à Paris Montparnasse.

Ce service remplacera les lignes 42, 43 et 44, le service de TAD de Saint-Nom-la-Bretèche et la navette du samedi. Il est complémentaire aux lignes régulières interbassins auxquelles il sera possible de se raccorder ainsi qu'aux lignes régulières à vocation scolaire.

Il est ouvert à tous, jeunes, étudiants, actifs, retraités. Ce service est cofinancé par la Communauté de Communes Gally Mauldre et Ile-de-France Mobilités.

**Les détenteurs d'une carte de transports francilienne (Navigo, Imagine R, Améthyste) auront un accès gratuit inclus dans leur abonnement. Les voyageurs occasionnels pourront régler au moyen d'un ticket t+ ou acheter un ticket à bord.**



\*Ces horaires sont théoriques et non exhaustifs



Vous pourrez réserver par téléphone, sur le site en cours de réalisation ou grâce à l'application mobile dédiée. Le personnel d'accueil des mairies sera formé pour aider les personnes ayant des difficultés d'utilisation de ces outils. La

## COMMENT RÉSERVER ?

centrale de réservation par téléphone sera ouverte de 10h à 16h. Les réservations sont possibles au plus tard 1 heure avant le début d'une course.

**Aucun voyageur ne pourra monter dans un bus sans réservation préalable.**

Après vous être authentifié, vous sélectionnez votre destination et votre horaire de départ ou d'arrivée souhaité. Des propositions vous seront faites parmi lesquelles vous choisirez la meilleure solution pour vous. Vous obtiendrez un horaire de prise en charge à un arrêt déterminé. L'application vous permettra de localiser le

bus en temps réel : plus d'attente à l'arrêt de bus ! Le temps de trajet est optimisé.

Vous pourrez réserver jusqu'à un mois à l'avance, pour une durée de 15 jours, pour une ou plusieurs personnes, pour des déplacements ponctuels ou réguliers. Ces réservations seront modifiables ou annulables. Des notifications seront envoyées pour en faire le rappel ce qui donnera l'opportunité à chacun de corriger sa demande au plus juste de ses besoins.

Ce système utilise toutes les facilités offertes actuellement par le numérique et la géolocalisation dans l'intérêt des voyageurs.

## flexigo **FLEXIGO GALLY MAULDRE : UN PROJET QUI SERA SUIVI DE PRÈS**

Transdev mettra en service sept bus en heures pleines et trois bus en heures creuses. Grâce à un algorithme, les courses seront gérées dans le triple but de maximiser le taux de remplissage des bus, de garantir la desserte commandée par l'utilisateur (un train à un horaire prédéfini), dans un temps de parcours limité afin de faire réellement concurrence à la voiture individuelle. Tous les moyens numériques sont mis en œuvre pour faciliter l'usage, simplifier la communication, garantir une qualité de service.

**Flexigo Gally Mauldre** est le **premier réseau de transport à la demande** labellisé par Ile-de-France Mobilités. Son utilisation sera étudiée de très près, gage d'une évolution possible au plus près de nos besoins. A nous tous de devenir acteurs de son développement ! Plus nous l'utiliserons, plus nous contribuerons à développer et améliorer ce service. La base de données issue des réservations permettra une analyse fine des usages. Vous aurez également la possibilité de faire part de vos appréciations et suggestions.

**Vous avez fait confiance à vos élus locaux pour développer le territoire en préservant sa qualité de vie : vos élus comptent maintenant sur vous pour devenir vous aussi acteur de son développement.**

**UTILISEZ FLEXIGO !**

VENEZ NOUS RETROUVER  
AUX RÉUNIONS PUBLIQUES.  
TRANSDEV, NOTRE TRANSPORTEUR  
VOUS PRÉSENTERA  
CE NOUVEAU SERVICE.  
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS  
VENEZ NOMBREUX.

### Bulletin intercommunal de la Communauté de communes Gally Mauldre

Siège social : Mairie de Maule - place de la Mairie - 78580 Maule - (01.30.90.49.00 - [www.cc-gallymauldre.fr](http://www.cc-gallymauldre.fr))  
 Directeur de publication : Laurent RICHARD, Président de la Communauté de communes Gally Mauldre  
 Rédaction : commission communication - Conception et réalisation : Qlovix Productions (06 09 53 46 61)  
 Photos : Service communication CCGM - Tirages : 12 000 exemplaires - ISSN 2497- 9031

Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite. Certains documents tels que les textes et les photos sont directement fournis par les municipalités de la CCGM. A la lecture de ce bulletin intercommunal, merci de faire savoir du service communication d'éventuelles erreurs.



IMPRIM'VERT®



# RÉUNIONS PUBLIQUES SPÉCIAL TRANSPORT



**NOUVEAU** réseau de  
transport au 2 janvier 2018

**MAULE / ANDELU / HERBEVILLE** : Mercredi 15 novembre à 20h  
(Hall de la salle des fêtes à Maule)

**CRESPIERES** : Jeudi 16 novembre à 20h  
(Maison des Associations)

**FEUCHEROLLES/ DAVRON** : Samedi 18 Novembre à 10h30  
(Salle Joe Dassin à Feucherolles)

**BAZEMONT** : Vendredi 24 Novembre à 20h  
(Salle de la Comédie)

**SAINT-NOM-LA-BRETECHE** : Samedi 25 Novembre à 10h  
(Espace Jacques Kosciusko- Morizet)

**MAREIL-SUR-MAULDRE / MONTAINVILLE** : Jeudi 30 Novembre à 20h  
(Salle des fêtes de Mareil-sur-Mauldre)

**CHAVENAY** : Samedi 2 décembre à 10h30 (Salle du conseil)